

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 159-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.195

Déposée le: 11.06.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Schüpbach (Huttwil, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 09.09.2019

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
Classification: –



Logements vacants dans le canton de Berne

D'après l'Office fédéral de la statistique, la Suisse comptait plus de 72 000 logements vacants en juin 2018¹, et depuis 2010, le nombre d'habitations inutilisées a doublé².

Dans le canton de Berne, le problème est d'autant plus aigu dans certaines zones de la Haute-Argovie. Bien que cette région compte jusqu'à 15 pour cent de logements vacants et qu'il n'y a pas de demande, de nombreux projets de construction continuent d'être planifiés ou ont déjà été autorisés.

Pour nombre de communes, cela est très coûteux, car elles doivent également construire de nouvelles infrastructures qui ne seront finalement même pas utilisées. Des constructions inutiles sont également réalisées sur des terres cultivables que nous nous efforçons par ailleurs de protéger à grand renfort de mesures.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif a-t-il connaissance de ce phénomène ? Si oui, quelles mesures envisage-t-il de prendre ? Si non, que compte-t-il faire pour la suite ?

¹ OFS, communiqué de presse « Recensement des logements vacants au 1^{er} juin 2018 »

² OFS, Logements vacants, évolution

2. La loi cantonale sur les constructions prévoit-elle des solutions en matière d'aménagement du territoire, pour faire cesser ou réguler les évolutions négatives comme les logements vacants ? Si oui, lesquelles ?
3. Les communes concernées du canton sont-elles soutenues d'une autre façon, et si oui, comment ? A défaut, quelles autres solutions ont-elles ?
4. A quelles conséquences économiques faut-il s'attendre du fait de cette évolution ?

Pour lutter à l'avenir contre ce phénomène, le canton de Berne doit réglementer la construction de logements pour mettre un frein à la multiplication des logements vacants³.

Motivation de l'urgence : Compte tenu de la frénésie avec laquelle on construit, le problème ne cesse d'empirer et il est donc urgent d'y remédier.

Destinataire

- Grand Conseil

³ Forschungsbericht Leerstand, Zwischenstand Dencity BFH, Prof. Christine Seidler, 2 mai 2019